

N° _____/MINFI/ITIE/C/SP/

Yaoundé, le 31 Mai 2019

COMPTE RENDU DE LA QUATRIEME SESSION DU COMITE ITIE

DU 31 MAI 2019

Le Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, Monsieur Louis Paul MOTAZE a présidé le **31 mai 2019**, à partir de 10h 30 au siège de l'ITIE, la troisième session du Comité de l'année 2019, à laquelle ont pris part, outre le **Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, Monsieur Abdoulaye YAOUNA**, des membres du Comité, des points focaux du Secrétariat Permanent et des personnels permanents dont les noms figurent sur la feuille de présence ci-jointe.

Huit (08) principaux points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Examen des projets de comptes rendus des deux dernières sessions du Comité;
2. Examen du projet de Plan de travail ajusté de l'exercice 2019 ;
3. Examen du projet de Rapport Annuel d'Avancement de l'exercice 2018 ;
4. Etat d'avancement du dossier de recrutement des personnels permanents;
5. Examen du projet de contrat de service du Cabinet ASSIFE SARL;
6. Etat de la mise en œuvre des recommandations du dernier Valideur et des précédents conciliateurs ;
7. Préparation de la prochaine Conférence mondiale de l'ITIE prévue à Paris du 17 au 19 juin 2019 ;
8. Divers.

Dans son propos d'ouverture **le Président de séance** a révélé l'importance de cette session qui intervient dans le cadre de la préparation de la deuxième validation du Cameroun à l'ITIE.

I. Examen des projets de comptes rendus des deux dernières sessions du Comité

Rendant compte des diligences entreprises pendant l'inter session par le Secrétariat, **Madame le Secrétaire Permanent**, a souligné que les comptes rendus des 12 et 21 février 2019 avaient été transmis aux membres du Comité et aux points focaux du Secrétariat Permanent, pour recueillir leurs contributions. A sa suite, **le représentant de la Société Nationale d'Investissement (SNI)** a signalé que les contributions qu'il avait formulées ne figurent pas dans le document mis à sa disposition.

Le Président de séance a renvoyé l'adoption desdits comptes rendus pour la prochaine session en laissant deux (02) semaines aux membres de l'ITIE pour transmettre leurs contributions au Secrétariat Permanent.

II -Examen du projet de Plan de travail ajusté de l'exercice 2019

Madame le **Secrétaire Permanent** a présenté les axes et activités du projet Plan de travail de l'exercice 2019, en insistant sur le fait que l'accent avait été mis dans ledit plan de travail sur la préparation de la deuxième Validation du Cameroun à l'ITIE.

A la fin de sa présentation, les échanges ont porté sur plusieurs points. **Le Président du Comité** a prescrit que lorsque la communication s'adresse au grand public, il faut passer par les médias à forte audience et trouver le moyen de toucher les populations riveraines. **Le représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)** a rappelé que l'une des mesures correctives de la dernière Validation prévoit que le Comité se dote d'une stratégie de

communication. **Le Représentant d'ADDAX** a proposé de ne point externaliser la communication ITIE car chaque organisation a ses priorités. **Le Représentant de Gaz du Cameroun** a renchérit en souhaitant la mise en place d'une cellule de communication au sein de l'ITIE-Cameroun. **La représentante de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)** a manifesté toute la disponibilité qui est celle de la CCIMA, à accompagner le Comité dans ses actions de sensibilisation en direction des sociétés minières. Elle a souhaité que la liste des sociétés minières qu'elle avait demandée au Ministère des Mines lui soit transmise. Pour clore ce point, **le Président de séance** a décidé que la Responsable de la Communication du Comité ITIE demeure Mme Corinne AHOUE et que celle-ci supervise le webmaster. Toute l'équipe sera coordonnée par Mme le Secrétaire Permanent.

Au sujet de la Feuille de Route de la Propriété Réelle, **le Président de séance**, a souhaité connaître la date probable de tenue de l'Atelier national de la Propriété Réelle. **Mme le Secrétaire Permanent**, a suggéré que l'Atelier national de la Propriété Réelle, soit projeté au troisième trimestre de l'année 2019. **Monsieur le député** s'est appesanti sur les contraintes du processus de contractualisation du Cabinet BDO-Tunisie. Ce à quoi **Mme le Secrétaire Permanent** a expliqué que la contractualisation du Cabinet BDO pour la réalisation dudit Atelier, connaissait quelques contraintes liées à la nécessité de rallonger l'enveloppe allouée au consultant. **Le représentant du MINMIDT** a révélé que des seuils de participation dans le cadre des bénéficiaires effectifs ont été fixés par le Code minier de 2016 et que les travaux relatifs au projet de décret d'application du Code minier sont en cours d'élaboration.

S'agissant des données ouvertes **Madame le Secrétaire Permanent** a indiqué qu'il n'existe pas encore de base de données ITIE. Venant au point sur l'audit des comptes du Comité ITIE, **le Président de séance**, a indiqué que celui-ci devra être externe. En ce qui concerne le renforcement des capacités des membres de l'ITIE, **le Président du Comité**, a prescrit une évaluation des besoins et l'adoption d'un Plan d'actions.

Les discussions se sont portées sur la pertinence du projet de plan de travail 2019 proposé. **Le Président de séance** a prescrit la mise en place un groupe de travail pour réexaminer le Plan de travail de l'exercice 2019 en vue de son adoption au cours de la session du 03 juillet 2019 avec son budget. Ledit groupe est constitué comme suit : M. KOUNG (CEPCA), M. FEGUE (CONAC), M. DONGMO (PCQVP), M. ESAMBE (AGNR), M. EBODE (MINMIDT).

S'agissant de la régularisation du cadre contractuel des personnels permanents, **le Président du Comité** a mis en place un groupe de travail supervisé par le MINDEL/MINFI, avec comme membres : M. FEGUE (CONAC); M. KOUNG (CEPCA); M. MABOUTH (SNJP); la DAJ/MINFI. Le Groupe de travail dispose de deux (02) semaines pour boucler sa mission. **Le Président du Comité**, a en outre prescrit que les Termes de Référence des postes qui restent à pourvoir et le Plan de recrutement soient élaborés par le même groupe ad hoc. En outre, priorité doit être accordée aux personnels en service. **Le Président du Comité** a chargé le groupe de travail placé sous la supervision du MINDEL/MINFI, d'intégrer dans son mandat l'examen du contrat de service du Cabinet ASSIFE SARL.

III Examen du projet de Rapport Annuel d'Avancement 2018

La responsable de la communication a présenté quelques grandes lignes du projet de Rapport annuel d'avancement. Toutefois, un des participants a relevé que ledit projet de rapport avait été mis à sa disposition le jour même de la session et qu'il n'avait pas eu le temps matériel de s'y pencher. **Le Président du Comité** a renvoyé la présentation du RAA 2018 pour la session du 03 juillet 2019 et a prescrit au Secrétariat Permanent le respect des délais stricts pour la finalisation.

IV- Etat d'avancement du dossier de recrutement des personnels permanents

Le Président du Comité a soumis la régularisation du cadre contractuel des personnels permanents au groupe Ad Hoc présidé par le MINDEL/MINFI.

V- Examen du projet de contrat de service du Cabinet ASSIFE SARL

Le Président du Comité a soumis l'analyse du contrat du Cabinet ASSIFE SARL au groupe Ad Hoc présidé par le MINDEL/MINFI.

VI- Etat de la mise en œuvre des recommandations du dernier Valideur et des précédents conciliateurs

Mme le Secrétaire Permanent a présenté aux membres du Comité les marges de progrès enregistrées par notre pays dans la mise en œuvre des mesures correctives du 29 juin 2018. Elle a souligné l'importance à accorder au traitement des Exigences relatives aux Transferts Internationaux (TIN), aux dépenses quasi-fiscales, à la gouvernance interne sur lesquelles notre pays avait été noté inadéquat. **Les points focaux de la DGTCFM, du PSRMEE, du CAPAM, de la sous-Direction des hydrocarbures**, ont fait le point sur les contraintes et évolutions en cours au niveau de leurs administrations sur ces matières. Quant au **Président de séance**, il a rappelé que la SNH fait des interventions sur des matières de souveraineté telles que la sécurité, la défense, etc. Et, qu'il est important d'expliquer aux instances internationales de l'ITIE, ce mode de fonctionnement. Aussi a-t-il instruit M. BACHIROU, de rédiger une note sur cette matière pour la mettre à la disposition de Mme le Secrétaire Permanent.

En ce qui concerne la Décision du MINFI portant constatation du nouveau Comité ITIE, **le représentant de Publiez Ce Que Vous Payez** a demandé la suppression de l'article 2 et le Président de séance a instruit que ledit article 2 soit supprimé dudit projet de Décision.

Le représentant de Gaz du Cameroun est revenu sur l'étude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE et a souhaité savoir dans quel sens, il faut la réaliser.

Compte tenu des contraintes de son agenda, le Président du Comité, s'est excusé auprès des membres de l'ITIE et a pris congés, en laissant la supervision de la séance au MINDEL/MINFI.

VIII- Préparation de la prochaine Conférence mondiale de l'ITIE prévue à Paris du 17 au 19 juin 2019

Mme le SP/ITIE, a rappelé à l'assistance que la délégation camerounaise qui se rendra à ladite conférence à Paris, était constituée de 08 membres.

IX- Divers

La contractualisation du Cabinet BDO était au centre des divers. Pour **le représentant de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)**, le Comité avait adopté dans le cadre du Plan de travail du Comité pour l'intégration des systèmes d'information qui devait conduire le Comité à baisser au moins de moitié le coût de la conciliation. **Mme le Secrétaire Permanent** a rappelé que le Comité avait déjà validé la mission de conciliation de BDO-Tunisie pour les exercices 2016 et 2017. Les discussions ont ensuite évolué sur la participation du Comité à la révision du Code pétrolier.

Au terme des travaux, le MINDEL/MINFI a remercié les membres ayant répondu présents et a levé la séance, il était 14h39 minutes.

Le Rapporteur de séance

Le Président du Comité ITIE

N° _____/MINFI/ITIE/C/SP/

Yaoundé, le 31 Mai 2019

**RELÉVÉ DES RÉOLUTIONS DE LA QUATRIEME SESSION DU
 COMITE ITIE DU 31 MAI 2019**

À l'issue de la session du Comité du **31 mai 2019**, les résolutions ci-après ont été prises :

| N° | <u>POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR</u> | <u>RÉSOLUTION(S)</u> |
|-----|---|---|
| I | Examen des projets de comptes rendus des deux dernières sessions du Comité | 1. Renvoyer l'adoption des comptes rendus des sessions du 12 et du 21 février 2019 à la prochaine session du Comité prévue le 03 juillet 2019 |
| II | Examen du projet de Plan de travail de l'exercice 2019 | 2. Mettre en place d'un groupe de travail chargé de l'ajustement du Plan de travail de l'exercice 2019, composé comme suit : M. FEGUE (CONAC), M. DONGMO (PCQVP), M. KOUNG (CEPCA), M. ESAMBE (AGNR), M. EBODE (MINMIDT). Date limite examen et adoption dudit Plan de Travail et de son budget, la prochaine session du Comité 3. Mettre en place d'un groupe de travail supervisé par monsieur le MINDEL/MINFI, avec comme membres : M. FEGUE (CONAC) ; M. KOUNG (CEPCA) ; M. MABOUTH (SNJP/CNEC) pour boucler dans deux semaines la mission de régularisation du cadre contractuel des personnels permanents, avec priorité accordée aux personnels en service. 4. Confier au groupe Ad hoc superviser par le MINDEL/MINFI le soin d'élaborer un Plan de recrutement et des TDRs des postes à pouvoir au sein du Secrétariat Permanent. 5. Evaluer des besoins en renforcement des capacités des membres de l'ITIE et élaborer un Plan d'actions 6. Réaffirmer Mme AHOUE, comme Responsable chargée de la Communication du Comité ITIE |
| III | Examen du Rapport Annuel d'Avancement 2018 | 7. Renvoyer le réexamen du projet de RAA 2018 pour la session du 03 juillet en vue de recueillir les contributions des membres du Comité selon le calendrier prévisionnel ci-après : - 14 juin 2019 : date limite de réception des contributions et propositions d'amélioration des membres de l'ITIE ; - 20 juin 2019 : date limite de traitement des |

| | | |
|------|---|--|
| | | contributions recueillies par le Secrétariat - 25 juin 2019 : Transmission aux membres de l'ITIE de la version révisée du projet de RAA. |
| IV | Etat d'avancement du dossier de recrutement des personnels permanents | 08. Se référer aux résolutions du point 2 à l'ordre du jour |
| V | Examen du projet de contrat de service du Cabinet ASSIFE | 09. Placer le Cabinet ASSIFE SARL (webmaster-consultant), sous la supervision du Responsable chargé de la communication, sous réserve de l'examen de son projet de contrat de prestation de service par le groupe de travail placé sous la supervision du MINDEL/MINFI. La date limite d'examen pour adoption dudit projet de contrat est fixée à la prochaine session du Comité |
| VI | Etat de la mise en œuvre des recommandations du dernier Valideur et des précédents conciliateurs | 10. Confier à M. BACHIROU le soin de rédiger une note relative aux interventions de la SNH dans le budget de l'Etat pour transmission au SP/ITIE 11. Transmettre aux membres de l'ITIE, l'ensemble des recommandations de la Validation de juin 2018 |
| VII | Préparation de la prochaine Conférence mondiale de l'ITIE prévue à Paris du 17 au 19 juin 2019 | //////////////// |
| | Décision du MINFI portant constatation du nouveau Comité ITIE | 12. Supprimer l'article 2 du projet de décision du MINFI donnant compétence au Secrétaire Permanent de l'ITIE de désigner, les membres du Comité à l'expiration de leur mandat |
| VIII | Divers | |

Le Président du Comité ITIE